

Clôture de la première session ordinaire de l'année 2024

P.3

LE PRÉSIDENT ADEDZE INVITE LES DÉPUTÉS À DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION AU CONTRÔLE ET À L'ÉVALUATION DE L'ACTION



TOGOREVEIL

TR 581 du 05 Juillet 2024



Le pari d'une actualité qui réveille

Indice de Développement Humain (IDH)



P.3

CES CHIFFRES ET REALITES QUI EXPLIQUENT POURQUOI LE TOGO EST PREMIER AU SEIN DE L'UEMOA



M. LIMAZIE PEYÉBINESSO RECONDUIT A LA PRESIDENCE DE L'ONAT

P.6

Electricité P.10

LES BIENFAITS DU PRISET AU TOGO

Journée mondiale des MPME P.5

MME LE MINISTRE KAYI MIVEDOR-SAMBIANI INVITE LES ACTEURS AUX SOUTIENS ET À L'AIDE AUX TPME

Décès du journaliste ALASSANI Antarou

LES CONDOLÉANCES DU CONAPP



Loi d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo

LE CONAPP ORGANISE UN ATELIER NATIONAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

20 Ans de l'Université de Kara LA FSS ET LA SOMUKA POURSUIVENT LA CAMPAGNE FORAINE DE CONSULTATION GRATUITE DES POPULATIONS



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un ! WWW.CNSS.TG

EMPLOYEUR - EMPLOYÉ

J'OBTIENS MA CARTE AMU-CNSS EN METTANT À JOUR MES DONNÉES PERSONNELLES ET CELLES DE MA FAMILLE SUR WWW.CNSS.TG

8323

Indice de Développement Humain (IDH)

CES CHIFFRES ET REALITES QUI EXPLIQUENT POURQUOI LE TOGO EST PREMIER AU SEIN DE L'UEMOA

Le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le Développement Humain 2023/2024 lancé officiellement le 18 juin 2024, fait observer que l'indice de développement humain du Togo est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024. Sur la même période, le revenu national brut par habitant au Togo est passé de 2167\$ US en 2021-2022 à 2214\$ US en 2023-2024. Une véritable performance qui permet au Togo d'être classé 1er dans l'espace UEMOA et 4ème dans la CEDEAO après le Cap Vert, le Ghana et le Nigéria.

Ce progrès remarquable réalisé par le Togo a été présenté et expliqué aux hommes et femmes des médias le jeudi 4 juillet 2024 à Lomé à l'occasion d'un atelier de dissémination organisé par Le ministère de la planification du développement et de la coopération.

Animée par Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République en présence de Madame Yawa Kouigan, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, cette rencontre a permis d'échanger avec les acteurs des médias sur les performances du Togo en matière de développement humain ainsi que les facteurs explicatifs desdits progrès, particulièrement les réalisations enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025.

Ces dernières années, l'IDH du Togo présente une tendance à la hausse passant de 0,484 en 2014 à 0,547 en 2023/2024, soit une progression de 13% entre 2014 et 2023/2024. Avec ces performances, le Togo est dans la dynamique de franchir le seuil de la catégorie des pays à indice de développement humain moyen égal à 0,550.

Ces efforts, selon la ministre et Secrétaire Générale de la Présidence de la République, sont en droite ligne avec la politique d'inclusion économique et sociale prônée par le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE.

Ce qui a milité en faveur de cette performance louable du Togo

Selon la présentation faite aux journalistes, l'évolution de l'IDH repose sur trois composantes à savoir la santé et longévité (cadre de vie, énergie, l'espérance de vie à la naissance), l'éducation qui met l'accent sur le nombre moyen d'années de scolarisation et le nombre attendu d'années de scolarisation et le niveau de vie qui fait référence au revenu national brut par habitant (création d'emploi et de richesse).

Selon les explications de Madame Sandra Johnson, il résulte de l'analyse que les trois composantes s'alignent parfaitement sur la vision ainsi que les axes de la Feuille de Route Gouvernementale dont les principales réalisations en lien avec les composantes de l'IDH déclinés ci-dessous ont contribué à cet exploit.

1-DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Le taux d'accessibilité est passé de 71% en 2020 à 90,7% en 2023

- a) Programme Wezou
 - Plus de 400640 femmes enceintes bénéficiaires avec 221 802 accouchements
- b) Infrastructures sanitaires
 - Construction d'un hôpital national de référence
 - Construction de 6 hôpitaux mère-enfant dans les différentes régions dont 3 achevés
 - Construction de 86 nouvelles formations sanitaires et rénovation de 60 formations sanitaires avec la réception de 47 USP dans



le cadre du projet SSEQCU (projet de Service de santé essentiels de qualité pour couverture sanitaire universelle) d'un montant de 40 milliards de FCFA.

- Projet de réhabilitation et d'équipement des centres de santé préfectoraux et régionaux pour un coût de 7,36 milliards de FCFA
- c) Projet Ellipse pour la réhabilitation des CHU de Lomé et de Kara pour un montant de 67 milliards de FCFA
- d) Plus de 2500 professionnels de santé recrutés

2) DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

Le taux global d'achèvement est passé de 88,6% en 2020 à 88,7% en 2022.

Dans le secteur de l'éducation, les efforts ont été marqués ces quatre dernières années par des réalisations majeures:

- a) la construction ou la réhabilitation de plus 5000 salles de classe,
- b) le recrutement de 5000 nouveaux enseignants pour les niveaux primaires et secondaires
- c) la distribution gratuite de 700 000 manuels scolaires aux apprenants du primaire depuis la rentrée 2023-2024,
- d) la formation de 350 élèves inspecteurs et conseillers pédagogiques,
- e) Cantines scolaires: 1 125 écoles en sont bénéficiaires
- f) School Assur: plus de 4,5 millions de prestations en faveur d'environ 2 millions d'élèves.

SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

Le taux d'accès à l'eau potable est de 69% en 2023 contre 60% en 2020

- a) Réalisations:
 - plus de 12 500 forages
 - 60 000 branchements domestiques et 194 bornes fontaines
- b) Constructions de:
 - Cinq centres d'enfouissement de déchets, 5 bassins de rétention
 - Environ 25 000 latrines communautaires et familiales

4) ÉNERGIE:

Le taux d'accès à l'électricité est passé de 50% en 2020 à 68% en 2023

- Quelques réalisations:
 - a) Accès à l'électricité à plus de 600 000 ménages grâce aux projets CIZO, Fonds TINGA
 - b) Augmentation de la production d'énergie avec les centrales solaires de Blitta et de Kekeli Efficient Power d'une capacité de 135 MW portant la production énergétique nationale à 303 MW
 - c) Implantation et réhabilitation de 51 000 lampadaires pour l'éclairage public

5) AGRICULTURE

Amélioration de la production des céréales qui était d'environ 1 350 000 tonnes en 2020 s'est

3) établie selon les données statistiques en 2023 à 1 600 000 tonnes.

a) Principales réalisations

- Mise en place d'une subvention annuelle pour faire baisser les prix des engrais à 18 000 FCFA au lieu de 32 000 FCFA
- Environ 11 milliards de FCFA sous forme de crédits pour l'amélioration de la production agricole
- 663 magasins de stockage de produits agricoles construits et 164 en construction

b) Aménagements des ZAAP

Le nombre des Zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) est passé de 38 en 2020 à 231 en 2023 avec un total 35 000 ha.

- Opérationnalisation de l'Agence de transformation agricole avec l'aménagement de 19 ZAAP d'excellence
- Mise à disposition de plus de 3000 kits d'irrigation à pompe solaire

6) PISTES RURALES

3000 km de pistes rurales réalisées en 2023

Réalisations :

- Environ 300 km de routes construites et réhabilitées
- Environ 3000 km de pistes rurales achevées
- 3000 unités d'ouvrages de franchissement achevés

Après la présentation de ces données chiffrées et vérifiables recueillies sur le terrain par le PNUD dans le cadre de son Classement sur l'Indice de Développement Humain et qui classe le Togo en première place au sein de l'UEMOA et au 4e Rang au sein de la CEDEAO, de fructueux échanges ont eu lieu entre les deux ministres, leurs équipes et les journalistes. Après avoir remercié la presse pour ces intenses moments d'échanges, Madame Sandra Johnson a conclu en rappelant que « Toutes ces performances ont eu pour soubassement le climat de stabilité qui règne au Togo et l'engagement constant du Chef de l'Etat à contribuer par le dialogue à la consolidation de la paix et la sécurité dans la sous-région, en Afrique et dans le monde. »

Les Hommes de médias ont salué cette initiative qui leur a permis de découvrir des réalités palpables qu'ils ne découvrent que dans le cadre de ce classement. La presse a, par ailleurs, émis le vœu que de telles rencontres se multiplient pour une meilleure imprégnation sur les activités gouvernementales.

Germain POULI

Clôture de la première session ordinaire de l'année 2024

LE PRÉSIDENT ADEDZE INVITE LES DÉPUTÉS À DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION AU CONTRÔLE ET À L'ÉVALUATION DE L'ACTION



La première session ordinaire de l'année, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 1er de la Constitution, a été clôturée le jeudi 27 juin 2024, par son Président, Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Pâcome ADJOUROUVI. Cette session qui arrive à son terme a été marquée par des avancées législatives. Dans son discours de clôture, le Président de l'Assemblée nationale a souligné les progrès réalisés au cours de cette session. « La vie parlementaire est rythmée aussi bien par des dispositions constitutionnelles que par le Règlement intérieur. Leurs effets conjugués imposent la clôture de la première session ordinaire de l'année 2024, ouverte le 5 mars dernier ».

Une reconnaissance et l'engagement du Président de l'Assemblée nationale

Pour sa première, M. Kodjo Sévon-Tépé ADEDZE a exprimé sa gratitude au bureau d'âge, à la commission spéciale et à ses collègues Députés pour la confiance accordée en l'élisant Président de l'Assemblée nationale de cette première législature de la Vème République. Il a rendu hommage au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, avant de saluer le travail remarquable accompli par la législature

précédente sous la présidence de Madame Yawa Djigbodi TSEGAN tout en affirmant son engagement à poursuivre et consolider les réformes institutionnelles entamées. « Je saisis l'opportunité pour saluer le travail, les efforts fournis tant par le bureau d'âge que par la commission spéciale ayant conduit les travaux de relecture du Règlement intérieur. Aux cours des travaux de clôture de cette session de droit, nous avons élu un bureau de treize membres pour cette première législature de la Ve République. A l'issue de cette élection, la grande majorité des collègues Députés a accordé à ma modeste personne la responsabilité d'assurer les fonctions de Président de l'Assemblée nationale. Je vous en suis très reconnaissant », a reconnu le nouveau Président de l'Assemblée nationale.

« En cet instant précis, je tiens à adresser avec déférence mes vives et sincères admirations à Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. Sa grande vision de modernisation et de transformation structurelle de notre cher pays le Togo nous engage à plus de service et d'exigence », a-t-il souligné.

Le Député de la circonscription électorale de Zio a également salué le travail remarquable accompli avec dévouement par le bureau sortant de la sixième Législature de la quatrième République sous la présidence de Madame Yawa Djigbodi Tségan.

« Nous nous engageons à poursuivre et consolider les grands chantiers de réformes institutionnelles amorcés par la précédente législature en

vue du rayonnement de notre Togo chéri, l'Or de l'humanité », a-t-il fait déclaré.

Projets de loi, propositions de loi et proposition de résolution adoptés

Le Président de la Représentation nationale a passé en revue les lois et résolutions adoptées au cours de cette première session ordinaire de l'année en mentionnant notamment : la loi portant prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes pour une période de douze mois à compter du 13 mars 2024, la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord portant création de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) adoptée le 4 avril 2024, la loi portant Constitution de la Ve République togolaise le 25 mars 2024 et la résolution portant règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Pour l'honorable ADEDZE, les élections qui ont lieu au cours de cette session, sont la consolidation de la démocratie. Au rang de ces élections, on cite l'élection des neuf membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) le 19 avril 2024 en plénière et le 15 mars 2024, à l'élection d'un membre de la Cour constitutionnelle.

Sur le plan de la diplomatie parlementaire, le dirigeant du parlement annonce que la section nationale togolaise occupe pour les cinq prochaines années la présidence du parlement de la CEDEAO. A cet effet, « notre collègue, l'honorable Ibrahima

Mémounatou est actuellement la Présidente du parlement de la CEDEAO », a-t-il annoncé. Il a également mentionné la 53e session du Comité Interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (CIP-UEMOA), tenue au Togo le 18 mars 2024.

Un appel à la responsabilité et à l'engagement des députés

Dans son discours, le discours du Président de l'Assemblée nationale a mis en lumière la transition institutionnelle, la fierté et la résilience nationales, la responsabilité accrue des députés, et la nécessité de se concentrer sur des objectifs fondamentaux pour renforcer la législation et la gouvernance. Il a appelé également à des actions guidées par des valeurs de rigueur et de compétence pour garantir la légitimité et la confiance des institutions auprès de la population.

« Je m'adresse à nous, membres de la première législature de la cinquième République, à un moment sans précédent dans l'histoire de la patrie. J'emploie le mot « sans précédent » non parce qu'il marque la fin d'une Législature et le commencement d'une autre, mais parce qu'aucune époque précédente n'a connu ce repositionnement institutionnel des pouvoirs publics constitutionnels togolais. En tant que nation, nous pouvons être fiers du fait que nous avons le cœur tendre ; mais nous ne nous permettons pas d'être faibles d'esprit. Notre destin commun, nous le gardons jalousement dans nos mains, nos choix nous les opérons

avec audace et responsabilité, notre avenir nous l'envisageons plus radieux dans un monde même incertain », souligne le Numéro 4 de la Cinquième République.

Dans ce sens, M. ADEDZE l'entrevoie, cette nation a confié son destin aux mains, aux esprits et aux cœurs de 113 femmes et hommes républicains attachés à un climat de paix pour réaliser deux objectifs fondamentaux. Premièrement, il s'agit de continuer par assumer les prérogatives traditionnelles de fabrication des lois et du contrôle de l'action du Gouvernement. Cependant, dans le contexte constitutionnel nouveau, j'ai engagé hier les membres du Bureau de l'Assemblée nationale, lors de notre réunion de prise de contact, à veiller d'un côté, au renforcement de la qualité de la législation à travers sa clarté, sa simplicité et son efficacité ; de l'autre, à donner une nouvelle dimension au contrôle et à l'évaluation de l'action gouvernementale. Deuxièmement, il s'agit d'assumer avec lucidité les nouvelles prérogatives constitutionnelles de désignation des deux très hautes personnalités de l'Exécutif, que sont le Président de la République et le Président du Conseil.

« Il est dès lors nécessaire que nos actions et notre politique soient consacrées principalement, presque exclusivement, à répondre à cette double exigence républicaine. La nation en tirera une grande satisfaction et l'Exécutif la légitimité nécessaire pour satisfaire aux multiples besoins de notre valeureuse et paisible population. Travaillons à la consolidation de la relation de confiance entre les institutions que nous incarnons et notre population. Ayons donc une fierté teintée de grande responsabilité. C'est dans ce sens que j'ai aussi insisté, lors de la réunion du Bureau, sur les valeurs qui doivent guider nos actions à savoir : la ponctualité et la dextérité », a-t-il indiqué.

Le Président de l'Assemblée nationale a conclu son discours en rappelant aux députés les exigences fondamentales à garder à l'esprit tout au long de la législature. Il a émis le vœu que l'intersession inspire les Députés à poursuivre leur mission de légiférer avec un profond sens du devoir envers la nation et les citoyens. Il a encouragé ses collègues à maintenir le dialogue avec la population, tout en restant disponibles pour d'éventuelles sessions extraordinaires avant d'implorer « les bonnes grâces divines sur notre pays, sur chaque cellule familiale » et sur la première législature de la cinquième République.

Les Députés entament ainsi l'intersession ou vacances parlementaires pour une durée de trois (3) mois, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Constitution. La deuxième session ordinaire de l'année s'ouvre le premier mardi du mois d'octobre.

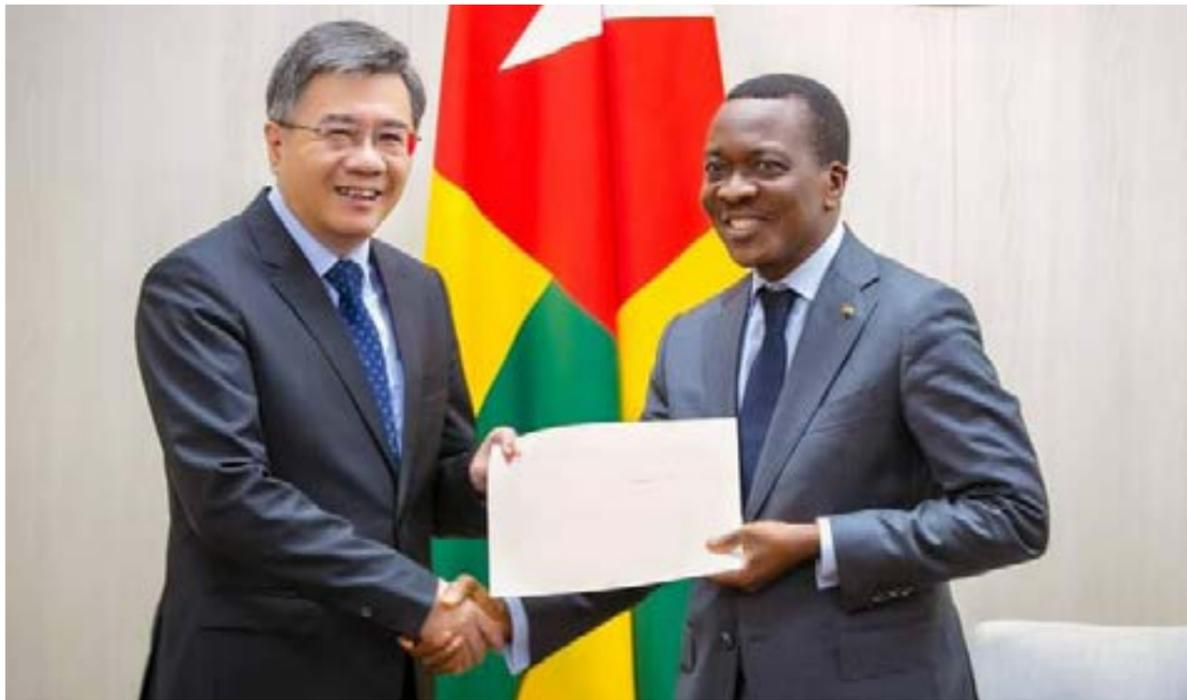
Togoreveil

LE COMITÉ PERMANENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE DE CHINE FÉLICITE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE TOGOLAISE SÉVON-TEPÉ KODJO ADÉDZÉ

Le Président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tépé Kodjo Adédzè, a conféré avec l'Ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, le jeudi 27 juin 2024 au siège de l'institution à Lomé.

Le diplomate chinois était porteur du message de félicitations de Zhao Leji, Président du Comité Permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, à son homologue togolais, à la suite de son élection à la tête de la Représentation nationale. La rencontre a également permis aux deux personnalités de revisiter la coopération parlementaire entre le Togo et la Chine.

« Je viens d'être reçu en audience par Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. J'ai profité de cette occasion pour transmettre un message de félicitations du Président de l'Assemblée populaire nationale de Chine à Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Togo. Dans ce message, notre Président de l'Assemblée a adressé ses chaleureuses félicitations et a souhaité plein succès à Son Excellence Monsieur le Président



de l'Assemblée nationale pour l'accomplissement de cette noble mission », a indiqué l'Ambassadeur chinois.

Plusieurs autres sujets d'intérêt ont été également abordés au cours des échanges, avec un accent sur

le renforcement de la coopération entre les deux Assemblées nationales, au profit des peuples togolais et chinois.

« Notre pays maintient de très bonnes relations avec le Togo et la confiance politique mutuelle est

solide, la coopération est fructueuse et l'amitié est profonde entre nos deux peuples. Dans le message, notre Président de l'Assemblée a aussi réaffirmé la disponibilité de la partie chinoise de l'Assemblée du parlement chinois de renforcer

les échanges et la coopération avec l'Assemblée nationale du Togo. Pour nous, l'Assemblée nationale joue un rôle très important dans la vie politique togolaise et le partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Assemblée populaire nationale de Chine est aussi très important. Donc nous voudrions renforcer cette coopération pour apporter plus de contribution à l'amitié traditionnelle historique entre les deux pays et apporter plus de soutien à l'approfondissement de l'amitié entre nos deux peuples », a-t-il souligné l'Ambassadeur Chao Weidong.

Cette audience illustre la volonté commune des deux pays de consolider leurs relations bilatérales, en mettant un accent particulier sur la coopération parlementaire. La Chine et le Togo partagent une longue histoire d'amitié et de collaboration dans plusieurs domaines depuis 1972, et cette rencontre vient renforcer cette dynamique.

Togoreveil

Coopération TOGO - USA

SANDRA ABLAMBA JOHNSON ÉCHANGE AVEC UNE DÉLÉGATION DU SÉNAT AMÉRICAIN



Le Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence de la République, Mme Sandra Ablamba Johnson, a rencontré le mercredi 26 Juin 2024, une délégation d'officiels du Sénat américain. Les échanges ont porté sur l'approfondissement du partenariat économique entre le Togo et les Etats-Unis d'Amérique. Les deux parties ont abordé les avancées majeures qui ont été réalisées en matière de réformes économiques, institutionnelles, politiques et sécuritaire, établissant ainsi un environnement d'affaires attractif propice à des investissements de grande envergure.

Cependant des efforts doivent se poursuivre en vue de mieux communiquer sur ces belles performances du pays.

Cette séance de travail a également permis aux deux parties de revisiter les divers programmes américains pour lesquels le Togo est éligible à savoir le Millenium Challenge Corporation (MCC) et le programme commercial dénommé AGOA (African Growth and Opportunity Act).

Il était également question de présenter l'ambitieuse vision pragmatique du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, pour le développement socioéconomique du pays, ainsi que les progrès

réalisés dans la mise en œuvre des différents projets d'intérêt commun.

« Au nom du Président de la République, les Ministres-conseillers présents et moi-même ont souhaité à la délégation un bon séjour au Togo, une visite qui contribuera sans doute au renforcement de la coopération entre notre pays et les Etats-Unis d'Amérique », a indiqué Mme Sandra Ablamba JOHNSON. On note également à cette rencontre la présence du Chargé d'affaires de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique et le Coordonnateur du programme Compact du Togo.

Togoreveil

DIRECTEUR DE PUBLICATION Germain POULI	DISTRIBUTION ET ABONNEMENT Tel: 22 36 18 58 02 BP 20061 LOME
COMITÉ DE RÉDACTION Koula YAWO Marcel A. SOGLO Londou KAWANA Patrick Nima Pégy	Adresse 585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoe face Ets VINS D'ITALIE Tel: 22 61 12 18 / 22 36 18 58 80 02 76 54
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ Aissato TOURE	E-mail: gpouli@yahoo.fr
SECRÉTARIAT Micheline MENSAN	Tirage 4000 Exemplaires
INFOGRAPHIE Alex KPATIDE (91 77 28 84)	IMPRIMERIE RAD GRAPHIC SARL U

Mis en terre d'un plant de filao**KODJO SEVON-TÉPÉ ADEDZE SYMBOLISE SON ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**

Au siège de l'Assemblée nationale, le jeudi 27 juin 2024, le Président de l'institution parlementaire, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé, a posé un acte symbolique qui a tout son sens. Entouré de tous les membres du bureau, il a procédé à la mise en terre d'un plant de filao, concrétisant ainsi sa prise de fonction sous le signe de solidarité et d'engagement en faveur de la protection de l'environnement.

La cérémonie revêt une importance toute particulière, symbolisant non seulement la prise de fonction du nouveau Président de la Représentation nationale mais aussi l'adhésion de l'Assemblée nationale à l'objectif ambitieux du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, de planter un milliard d'arbres d'ici 2030 au Togo. Cette initiative reflète l'engagement commun des élus du peuple envers la préservation de l'environnement.

« La mise en terre de plant en ce jour, concrétise notre prise de

fonction en tant que Président de la Représentation nationale sous l'angle de la Vème République. Et vous avez pu constater également que tous les membres du bureau ont arrosé cet arbre. Nous voulons tout simplement envoyer un message très clair. Nous resterons solidaires. Sans solidarité, il n'y a pas de résultats. Nous allons rester solidaires en tant que serviteurs de notre Assemblée nationale. Solidaires également pour les enjeux que nous avons devant nous afin de leur trouver des solutions qu'il faut pour la satisfaction des populations. Et la touche divine viendra pour cela ; elle est là », a indiqué Sévon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale. Au-delà de la solidarité et de la contribution à l'ambition environnementale du gouvernement, cette tradition marquera dorénavant chaque prise de fonction des présidents successifs de l'Assemblée nationale.

La Rédaction

**Journée mondiale des MPME****MME LE MINISTRE KAYI MIVEDOR-SAMBIANI INVITE LES ACTEURS AUX SOUTIENS ET À L'AIDE AUX TPME**

La Journée Mondiale des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), communément appelées TPME a été célébrée comme tous les ans ce 27 juin. Commémorée pour la deuxième année consécutive au Togo, l'édition de cette année est organisée au tour du thème « Construire une Résilience Collective des TPME pour un meilleur accès au financement et aux

marchés ».

A l'occasion Mme Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, revient sur le rôle majeur de ces entreprises dans la résilience collective et appelle aux soutiens et à l'aide de ces micros, petites et moyennes entreprises «à devenir nos champions de demain.»

Mme le ministre a lors des manifestations

tenues du 27 juin au 2 juillet mobiliser les différents acteurs et les partenaires techniques et financiers afin de réfléchir et d'échanger pour «dégager les propositions susceptibles de permettre aux TPME d'accroître leur compétitivité et leur contribution à la création de richesse dans notre pays.»

A l'instar de tous les pays en développement, le tissu économique au Togo est composé à plus de 90% des TPME, avec une contribution à la formation du PIB à hauteur de 40% et 60% en termes de création d'emplois.

Une TPME crée en moyenne 03 emplois, soit 75% des emplois dans le secteur privé sont créés par l'ensemble des TPME au Togo. Les petites entreprises sont également le cadre de formation de notre jeunesse.

Cette Journée qui est une occasion particulière de reconnaître le rôle essentiel de cette catégorie d'entreprises et d'impulser un environnement favorable à leur croissance, a permis à la ministre Rose Kayi MIVEDOR Sambiani de faire valoir les efforts du Gouvernement en matière de promotion des TPME.

«Le Gouvernement, sous le leadership du chef de l'Etat, ne ménage aucun effort pour la promotion des TPME dans notre pays afin de renforcer ces acteurs majeurs de notre tissu économique», a-t-elle déclaré.

«Au regard de l'importance de la contribution des TPME dans le développement socio-économique durable de notre pays, elles sont au cœur de l'action du Gouvernement depuis plusieurs décennies», a-t-elle ajouté.

Lancement de la plateforme digitale d'adhésion à la charte des TPME

L'événement lors de cette célébration est aussi le lancement de la plateforme digitale d'adhésion à la charte des TPME, condition nécessaire pour bénéficier des mesures

d'aides et de soutien prévues par ladite charte sur le plan de la fiscalité, de l'accès à la commande publique, de l'accès au financement.

«La Journée des TPME nous donne l'occasion de célébrer le plein potentiel de nos entrepreneurs (artisans, start up, jeunes entrepreneurs, entrepreneurs) qui stimulent notre économie et renforcent nos communes, nos régions. Soyons reconnaissants à leur égard pour la manière dont ils contribuent au développement économique de notre pays. Soutenons nos micros, petites et moyennes entreprises et aidons-les à devenir nos champions de demain», a-t-elle conclu.

Aux défis immenses, la ministre Rose Kayi MIVEDOR répond qu'il existe bien-sûr les opportunités qui «résident dans le processus de transformation structurelle de notre économie, décrit dans la Feuille de route gouvernementale.»

Ainsi elle «invite les institutions financières à changer de paradigme pour permettre à nos TPME d'avoir un meilleur accès au financement nécessaire pour tirer profit du processus de transformation structurelle de l'économie enclenchée par le Gouvernement.» Instituée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 06 avril 2017, cette journée a pour objectif principal de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) dans la concrétisation des Objectifs de Développement Durable d'une part, et d'autre part, constitue une tribune de réflexion sur les défis à relever ainsi que les perspectives de croissance des TPME. Elle se veut surtout une occasion de reconnaissance de l'impact des MPME et de célébration des femmes et des hommes qui managent ces entreprises.

Komla YAWO

ROSE KAYI MIVEDOR-SAMBIANI DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 4^e ÉDITION DES JOURNÉES DE L'ARTISANAT TOGOLAIS

La quatrième édition des Journées de l'Artisanat Togolais (JAT) se déroule du 28 juin au 10 juillet 2024. Vendredi 28 juin dernier à Lomé, le Ministre Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI a donné le coup d'envoi de cet événement qui vise à promouvoir ce secteur qui pourvoit le PIB du pays à hauteur de 18%.

C'est parti pour l'acte 4 des Journées de l'Artisanat togolais. Une cérémonie de lancement officiel a été présidée le vendredi 28 juin dernier par Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, en présence du Secrétaire Général du ministère de l'Artisanat et de la Consommation Locale, du président de l'Union des Chambres Régionales des Métiers du Togo (UCRM), des présidents régionaux des chambres de métiers, des délégués et des artisans. Les Journées de l'Artisanat Togolais (JAT) vise à promouvoir la créativité et le savoir-faire des artisans togolais à travers leurs produits et des initiatives sociales.

Cette 4^e édition, qui se déroule sous le thème « L'artisanat moteur de développement économique et social au Togo », offre l'opportunité à tous les acteurs de ce secteur de réfléchir ensemble sur les enjeux et les défis liés au secteur de l'artisanat.

Election à la CCIT

LES MINISTRES KAYI MIVEDOR-SAMBIANI ET HODABALO AWATE S'ASSURENT LE BON DÉROULEMENT



Des Ministres du Gouvernement constatent le bon déroulement de l'élection de la chambre consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). L'élection des 75 membres a lieu ce dimanche 30 juin 2024.

Les 277 opérateurs économiques inscrits sur la liste électorale consulaire élisent les 75 membres de l'Assemblée Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo). Afin de s'assurer du bon déroulement de la cette élection qui intervient dans le contexte des réformes mises en œuvre par le Gouvernement sous le leadership du Chef de l'Etat, dans l'optique de doter le Togo d'une Chambre de Commerce et d'Industrie plus inclusive et efficace

au service de l'économie nationale en général, et des opérateurs économiques en particulier, deux (02) membres du Gouvernement ont effectué une visite sur les lieux. La délégation ministérielle est composée de Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, et du Colonel Hodabalo AWATE, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, accompagnée de la présidente de la délégation spéciale consulaire et des membres de l'équipe de la CEC.

A cette occasion, la ministre Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, a, au nom du Gouvernement, félicité toutes les parties prenantes engagées

de manière professionnelle et diligente dans ce processus électoral qui arrive à terme. Elle a réitéré sa profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour son engagement constant à créer un climat des affaires plus viable et sécurisé pour les investissements locaux et étrangers, avant d'inviter les membres des bureaux de vote à être vigilants pour le bon déroulement de ces élections dans la transparence.

Il est à noter que les votes se déroulent à Lomé tout comme dans les chefs-lieux de régions sous la coordination effective de l'équipe de la Commission Electorale Consulaire (CEC).

Didier Marcel Ledoux



Selon l'officielle togolaise, «l'artisanat se trouve ainsi aujourd'hui dans une dynamique telle qu'on peut le considérer valablement comme l'un des leviers essentiels de développement économique, social et culturel de notre pays ».

Plusieurs activités vont meubler cette

nouvelle édition prévue sur toute l'étendue du territoire national. Il est également prévue des opérations de reboisement dans toutes les préfectures, des mini-foires de promotion de produits locaux, des conférences- débats, des séances de sensibilisation et d'information ainsi que des actions de salubrité dans les

hôpitaux et les chambres de métier.

L'artisanat emploie plusieurs la majorité partie des populations togolaises. C'est un levier non négligeable pour l'économie du pays.

Marcel SOGLO

M. LIMAZIE PÉYÉBINESSO RECONDUIT A LA PRESIDENCE DE L'ONAT



M. LIMAZIE Péyébinesso a été réélu président de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT) au terme d'une assemblée générale tenue le 28 juin dernier à Lomé. A la tête d'un bureau composé de six membres il prend fonction le 1er janvier prochain pour un nouveau mandat de trois ans. Le nouveau bureau va s'atteler à pérenniser les acquis du mandat précédent, à relever de nouveaux défis, à renforcer la présence des architectes dans les projets publics et privés, et à promouvoir l'excellence architecturale au Togo. Le président réélu, vu l'importance de l'architecture dans la prévention des sinistres et l'amélioration de l'environnement urbain, entend travailler à promouvoir une intégration économique plus forte des architectes dans le marché local.

M. Limazie et son bureau entendent ainsi relever les défis économiques auxquels sont confrontés les architectes togolais.

«Aujourd'hui, nous avons des architectes qui ne peuvent pas vivre de leur métier car le marché public n'est pas orienté vers eux.

Il nous faut corriger cela», a-t-il déclaré avant d'appeler à une réforme nécessaire pour garantir que l'expertise architecturale soit davantage valorisée et sollicitée, afin d'assurer la qualité et la durabilité des constructions au Togo.

En termes de bilan, M. LIMAZIE Péyébinesso n'a pas passé sous silence l'excellente collaboration avec les autorités et les confrères au cours du mandat écoulé qui a surtout permis à l'ONAT d'atteindre plusieurs objectifs, bien que certains défis restent à relever.

En rappel, l'Ordre National des Architectes du Togo, en abrégé ONAT, est une institution de la République Togolaise ayant pour vocation d'organiser le corps des architectes et le métier de l'architecture au Togo. L'ONAT regroupe donc les personnes habilitées à exercer la profession d'Architecte dans les conditions fixées par la Loi et est placé sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie.

Komla Y.

Loi d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo

LE CONAPP ORGANISE UN ATELIER NATIONAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION



Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a organisé ce vendredi 28 juin 2024 un atelier national de sensibilisation et de formation sur la loi d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo. L'initiative s'inscrit dans la dynamique du projet « Promouvoir la Liberté d'Expression et des Médias et protéger les Défenseurs des droits de l'homme au Togo », financé par l'Union Européenne et porté par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et l'Institut PANOS et FEMEDEV. L'atelier a été officiellement ouvert au nom du ministre de la communication et des médias par son Conseiller en communication Antoine AFANOU, entourés des représentants de l'OTM, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communauté et le Président du CONAPP Germain Essohanam POULI.

Le représentant de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) M. Abass Issaka a situé l'atelier dans son contexte et a laissé entendre que l'atelier est organisé à la suite d'un appel à sous projet remporté par le CONAPP.

«C'est un sous projet pour faire connaître la loi d'accès à l'information publique. Malgré l'existence de cette loi et de son décret d'application, nous avons des difficultés à aller chercher des informations au niveau de l'administration publique » a-t-il déclaré avant de préciser que cet atelier est vient à point nommé. M. Adom représentant le président de la HAAC a salué l'engagement du CONAPP à œuvrer pour une presse professionnelle au Togo. Pour lui l'initiative prise dans le cadre de la loi d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo, permettra aux participants de mieux s'outiller pour l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Les échanges ont porté sur deux exposés notamment sur les principales dispositions et les points saillants de la loi d'accès à l'information et la documentation publiques au Togo ainsi que son



décret d'application. Les participants ont ensuite suivi l'exposé sur les modalités de recours à la loi d'accès à l'information et la documentation publique au Togo, forces et faiblesses de ladite loi.

En ouvrant les travaux, Antoine AFANOU, Conseiller en communication de Mme le ministre de la Communication et des médias représentant son ministre de tutelle a mis l'accent sur l'importance de l'accès à l'information dans toute société démocratique. Dans la communication présentée lors du deuxième exposé, M. AFANOU a expliqué cette loi portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique a été adopté en 2016 avec pour objectif de favoriser l'accès des citoyens en général et des professionnels des médias en particulier aux informations et aux documents publics. La mise en œuvre de cette loi a connu des succès et rencontre également des défis des défis

«En adoptant cette loi les pouvoirs publics avait à cœur de garantir l'accès de la population en général et des journalistes ou professionnels des médias en particulier à l'information et à la documentation publique et ainsi renforcer la redevabilité des dirigeants. La mise en œuvre de cette loi depuis 2016 a nécessité une collaboration accrue entre le gouvernement, les

organisations de la société civile et les organisations professionnelles de la presse représentant les journalistes. En termes de bilans plusieurs avancées ont été réalisées. Parmi ces avancées nous pouvons énumérés la désignation au sein de chaque ministère d'une personne responsable de l'accès à l'information et à la documentation publique. Le ministère de la Communication et des médias dans le cadre de sa mission a pris sur lui de former ces personnes à leur mission, leur expliquer en détail ce qui est attendu d'eux en vue de faciliter la collaboration avec les demandeurs en général et les professionnels de la presse en particulier. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi également le ministère a travaillé à mettre en place une architecture qui favorise la disponibilité. Autrement dit les pouvoirs publics n'attendent même pas que les citoyens ou les professionnels des médias demandent les informations avant de les rendre publiques. Mais tout est fait pour que l'information soit disponible à la demande», a-t-il fait savoir.

Pour lui les difficultés auxquelles sont confrontées la mise en œuvre de cette loi sont liées à un certain nombre de préjugés; à la méconnaissance des dispositions. Du côté des pouvoirs publics selon lui le défi réside notamment dans

l'archivage des données sur le long terme, l'accélération du traitement des demandes. La responsabilité des demandeurs

La rencontre a réuni une cinquantaine de journalistes venus des toutes les régions du Togo et des acteurs institutionnels. Selon le président du CONAPP Germain POULI, l'atelier est donc l'occasion d'échanger sur cette loi et permettre désormais que son application se face avec beaucoup plus d'efficacité. Il clarifie les objectifs de la rencontre.

«Depuis quelques années il y a une loi qui a été votée au Togo qui donne l'accès à l'information et à la documentation publique et qui devrait faciliter non seulement le travail des journalistes mais la compréhension des citoyens et des populations en général des actions et des politiques publiques. Nombreux sont les médias qui se trouvent parfois dans l'incapacité d'avoir l'information venant de l'autorité malgré l'existence de cette loi. Donc le CONAPP dans le cadre du projet initié par l'Union européenne pour promouvoir la liberté de presse et des médias et protéger les droits de l'homme, a soumis un projet de campagne nationale de formation et de sensibilisation sur la loi à l'accès à l'information et à la documentation publique pour permettre de renforcer la collaboration entre les détenteurs de l'information publique et les

médias prioritairement et au-delà tous les citoyens. Bien entendu c'est un droit pour les citoyens de savoir ce que fait l'Etat. Cette loi que le gouvernement a adopté permet à chaque citoyen d'être au courant de ce que l'Etat fait, ça renforce la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat, ça renforce également l'adhésion de la population aux politiques publique. Parce que en ce moment elle comprend mieux ce qui se passe. Donc nous avons trouvé important de réunir au-delà des journalistes les acteurs institutionnels, les détenteurs de l'information publique pour qu'ensemble on échange pour une meilleure application de cette loi», a-t-il expliqué et de mettre l'accent sur le contenu de la formation.

«Au cours de cette formation nous avons la chance d'avoir les juristes, des experts médias, les représentants des institutions de l'Etat, et ensemble nous allons échanger sur l'étendue de cette loi, les principales dispositions. Nous allons voir également l'application de cette loi, les obstacles et comment les contourner éventuellement, puis passer à un renforcement de la collaboration entre l'Etat et les citoyens», a-t-il précisé avant d'annoncer en perspective.

«Cette activité aujourd'hui n'est que la première partie de ce projet de campagne nationale de formation et de sensibilisation parce que au sortir de cet atelier nous allons élaborer un guide qui va rassembler un peu tous ces textes, toutes les informations et toutes les procédures qui vont faciliter l'accès à l'information au Togo. Après l'élaboration de ce guide nous serons sur certains médias pour informer les citoyens sur l'existence de cette loi et sur les conditions pour avoir accès à l'information publique. Avoir donc accès à l'information publique c'est également un gage de développement de notre pays parce que les citoyens plus informés participent au développement de leur pays», a-t-il souligné.

Togoreveil

20 Ans de l'Université de Kara

LA FSS ET LA SOMUKA POURSUIVENT LA CAMPAGNE FORAINE DE CONSULTATION GRATUITE DES POPULATIONS



L'Université de Kara multiplie ses actions au profit des habitants de la Kozah. Ainsi, pour remplir sa mission axée sur le service communautaire, l'UK a organisé le 04 juillet 2024, dans le cadre de la célébration de son Vingtème Anniversaire, une campagne foraine de consultation gratuite aux habitants des cantons de Pya et Djamdé. La cérémonie de lancement de ces activités a été effectuée par le Colonel Hémou Badibawou BAKALI, Préfet de la Kozah. Cette initiative vise à rapprocher les services de soins de santé aux nécessiteux. Elle vient contribuer à l'aboutissement du projet portant sur l'accès aux soins universels, une politique du Chef de l'Etat. Pilotée par la Faculté des Sciences de Santé (FSS) en collaboration avec la Société

Médicale de l'Université de Kara (SOMUKA), cette campagne a été le lieu pour la FSS de faire preuve des compétences des médecins formés à l'UK. D'après le Professeur Lieutenant-Colonel Prénom HOUZOU-MOUZOU, Doyen de la FSS, « nous avons voulu à travers cette campagne qui se déroule sur deux sites, apporter l'expertise de la Faculté des Sciences de la Santé dans l'amélioration de la santé des populations conformément à la politique d'accès aux soins universels prônée par le Chef de l'Etat ». L'Université de Kara se veut une Université pragmatique : associer aux cours théoriques des séances pratiques pour une formation de qualité. Les résidents ont bénéficié à l'occasion des consultations gratuites sur la médecine générale, le don

de médicaments, des avis spécialisés, de l'ophtalmologie et adonto-stomatologie, de l'échographie abdominale, pelvienne et obstétricale et des dépistages HTA, diabète, hépatites et du VIH. Ils ont été également sensibilisés sur la prévention des maladies, leurs contractions et les possibilités de prise en charge des malades. Les bénéficiaires desdits cantons ont manifesté leur adhésion au programme et ont salué l'engagement de l'UK à voler au secours des populations. M. Sama SAGBANA a exprimé sa joie et sa gratitude envers l'institution ; « Je remercie la communauté universitaire pour cette initiative. Depuis longtemps, les analyses me coûtent très chères, et aujourd'hui l'Université nous prend en charge gratuitement. Je suis très

heureux ». Pour Mama KATOU, « je remercie le Président de l'Université de Kara pour sa vision et son initiative, je dis merci aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette campagne ». A travers ces actions, l'Université de Kara cherche à étendre son service dans toute la région. La campagne foraine de consultation gratuite des populations intervient à la suite de celle menée les 27 et 28 juin 2024 dans les cantons de Pya, Lama et Lassa sur les animaux domestiques. L'Université de Kara, « une Université au service de la communauté ».

KPATIKA Jean,
TOGOREVEIL à Kara

Correspondant

20 Ans de l'Université de Kara

LES ÉTUDIANTS DE L'ISMA OFFRENT DES SOINS GRATUITS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LA KOZAH

L'Université de Kara à travers son Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA), a organisé du 27 au 28 juin 2024, une campagne foraine de soins gratuits aux animaux domestiques dans trois cantons de la préfecture de la Kozah à savoir les cantons de Lama, Lassa et Pya. Ainsi par cette activité, l'Université de Kara veut honorer son engagement d'une université au service de la communauté. L'initiative a été une aubaine que la population des trois cantons précités a saisie. Pour la circonstance, les chiens, moutons, chèvres et chats ont été les catégories d'animaux qui ont bénéficié des soins adéquats en fonction de leurs états de santé ou pathologies.

« L'Université de Kara, au-delà de ses missions pédagogiques, vise aussi à prouver son importance vis-à-vis de la communauté qui l'a vue naître. D'où cette initiative que la population a d'ailleurs saluée. Cette action est lancée pour ne plus s'arrêter, on va la maintenir et voir dans quelle mesure nous pourrions la pérenniser » a déclaré Professeur Prénom HOUZOU-MOUZOU, Médecin Lieutenant-Colonel des



Forces armées togolaises, Présidente du comité d'organisation des 20 Ans de l'Université de Kara.

Concrètement cette audience foraine a été assurée par les étudiants de la filière soins vétérinaires. Cette

campagne leur a permis de mettre en pratique leurs connaissances théoriques acquises dans les agoras et amphis.

Durant ces deux jours, il était question pour ces apprenants de déparasiter,

d'administrer des vitamines et de traiter les parasites sur les animaux qui leur ont été confiés.

Pour M. Ali Kpatcha KADANGA, « certains animaux avaient des pathologies contagieuses,

ces animaux ont bénéficié des soins, nous allons nous déplacer après cette audience foraine pour les accompagner. Aux propriétaires, nous les avons sensibilisés, en les invitant à prendre soin de leurs animaux en les vaccinant. Vacciner surtout les chiens contre la rage c'est très important » a-t-il souligné.

Les bénéficiaires n'ont pas manqué de gratitude à l'endroit de l'Université de Kara. « avec l'arrivée de la délégation de l'Université de Kara, mes chèvres ont bénéficié des soins de santé et je tiens à remercier l'Université pour cette initiative », a déclaré M. Komivi Essodjolo TCHAKPELE

Rappelons que l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) qui a été créé en 2017, forme dans les filières professionnelles et fondamentales dont la Licence professionnelle en soins vétérinaires, la Licence fondamentale en production animale et halieutique et un Master professionnel en production animale et halieutique.

Togoreveil



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

**J'OBTIENS MA CARTE AMU-CNSS EN METTANT
À JOUR MES DONNÉES PERSONNELLES ET
CELLES DE MA FAMILLE SUR WWW.CNSS.TG**

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

8323
«NUMÉRO VERT AMU»

CONSTRUCTION D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE SOKODÉ



C'est un projet ambitieux. Il va redonner une certaine grandeur et un éclat sans précédent à l'historique ville de Sokodé dans la région centrale. Sokodé est l'une des villes les plus importantes du Togo. Elle est située sur l'axe routier principal, entre le nord et le sud du pays. C'est l'une des régions avec une diversité ethnique et une prédominance des Tem-Kotokoli, Kabyè, Losso, Tchamba et Adélé-Agnanga.

La région centrale est habitée par 795 529 personnes, selon le 5e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5). Il est vivement attendu que le projet de construction de la voie de contournement permette de dévier une partie du trafic autour de la ville de Sokodé, réduisant ainsi de façon considérable la congestion routière et améliorant la fluidité du trafic.

Sécurité routière

Depuis quelque temps, la congestion routière et le trafic dense à Sokodé sont des facteurs qui augmentent les risques d'accidents de la route. Le projet contribuera à réduire les dangers pour les conducteurs, les passagers et les piétons. La construction de la voie de contournement stimulera aussi sans aucun doute l'activité économique dans la région en facilitant le

mouvement des biens et des personnes. Une meilleure connectivité routière favorisera le commerce local, l'investissement privé et l'intégration économique régionale, comme les dirigeants l'escomptent. Sokodé, qui est une porte d'entrée vers le nord du Togo, est une région riche en attractions touristiques naturelles et culturelles. La voie de contournement ne fera que renforcer sa légende de zone touristique par excellence.

Financement des travaux

En janvier 2023, le Togo a bénéficié d'un financement du Japon pour le projet susmentionné. L'enveloppe pèse 400 millions de francs CFA. Elle est destinée à la réalisation des études techniques détaillées du projet qui est inscrit dans la Feuille de route gouvernementale. La voie de contournement est longue de 12,7 km sur 11 mètres de largeur. Elle fluidifiera le corridor Lomé-Ouagadougou. En novembre 2023, on annonçait le démarrage imminent des travaux censés prendre fin au plus tard dans le premier semestre 2024.

De façon détaillée, le contournement s'étend de la localité de Kasséna sur la RN1 à Kpario sur la RN17. Il sera doté de 2 voies de circulation et d'un système de drainage des eaux. Le tout pour un montant de 16 milliards de francs CFA.

La Rédaction

Décès du journaliste ALASSANI Antarou

LES CONDOLÉANCES DU CONAPP



La presse privée togolaise est en deuil. ALASSANI Antarou appelé, Directeur de Publication du journal « Vérité des Peuples » et affectueusement appelé « Mike » n'est plus. Il est décédé des suites d'une maladie. Dans un communiqué rendu public ce 30 novembre 2024, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a exprimé «ses sincères condoléances à la famille éplorée, ainsi qu'à la corporation des journalistes.»

«Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a appris avec une vive émotion et une grande consternation, le décès le vendredi 28 juin 2024, du confrère ALASSANI Antarou alias « Mike », Directeur de Publication du journal « Vérité des Peuples » et son inhumation hier samedi 29 juin au cimetière musulman d'Adéticopé», souligne le communiqué.

Pour le président du CONAPP, Germain POULI le décès de « Mike », membre actif du CONAPP est survenu des suites de maladie au CHU Sylvanus Olympio.

Le CONAPP implore la grâce de Allah, pour que son âme puisse être accueillie auprès de lui et qu'il lui accorde le repos éternel.

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Electricité

LES BIENFAITS DU PRISET AU TOGO

Le Projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie au Togo (Priset) a réalisé des accomplissements qui améliorent l'accès à l'électricité, renforcent les infrastructures énergétiques et le développement durable. Il est très phare.

Le Priset contribue à l'expansion du réseau électrique national, permettant ainsi de connecter de nouvelles zones. Les travaux inscrits dans le cadre du projet ont accru l'accès à l'électricité.

Son lancement remonte à quelques années

Le 30 mars 2021, le gouvernement a lancé le Projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie au Togo. Il est financé à hauteur de 20 milliards de francs CFA (30 millions d'euros) par la Banque mondiale.

L'objectif du Priset est de « réhabiliter le réseau électrique de Lomé et diminuer considérablement la survenue de pannes du 1/3, principale source de rupture dans la fourniture de l'électricité à l'horizon 2022 », indiquait jadis Mila Aziabé, ministre déléguée auprès du président togolais



chargée des Mines et de l'Énergie.

Il était alors indiqué que ce sont les réseaux de distribution de l'énergie de basse (BT) et moyenne tension (MT) qui sont concernés, des réalisations qui allaient contribuer à l'atteinte de la grande ambition du pays qui est de garantir un accès universel à

l'électricité à l'horizon 2030.

Les ouvrages prévus

Le Priset a été lancé avec la « composante réformes » et la « composante travaux ». Le premier se résume en 3 volets dont la

réhabilitation des installations existantes de la CEET, notamment 3 postes sources (Lomé A, Lomé B et Lomé Siège), 71 km de réseaux MT souterrains dans le Grand Lomé, 41 postes de distribution moyenne et basse tension...

Le 2e volet concerne le renforcement

de réseaux MT et BT par la construction de 38,2 km de réseaux MT souterrains, 46 km de réseaux MT aériens, l'installation des batteries de condensateurs, l'adaptation de 80 postes MT/BT à la télé conduite, la construction de 2 postes de réflexion et l'acquisition de 5 postes mobiles et de pièces de rechange.

3e volet, extension du réseau par la construction de 3 km de réseaux MT aériens, 5 postes de type préfabriqué, 225 km de réseaux BT et acquisition de 20 000 kits de branchements.

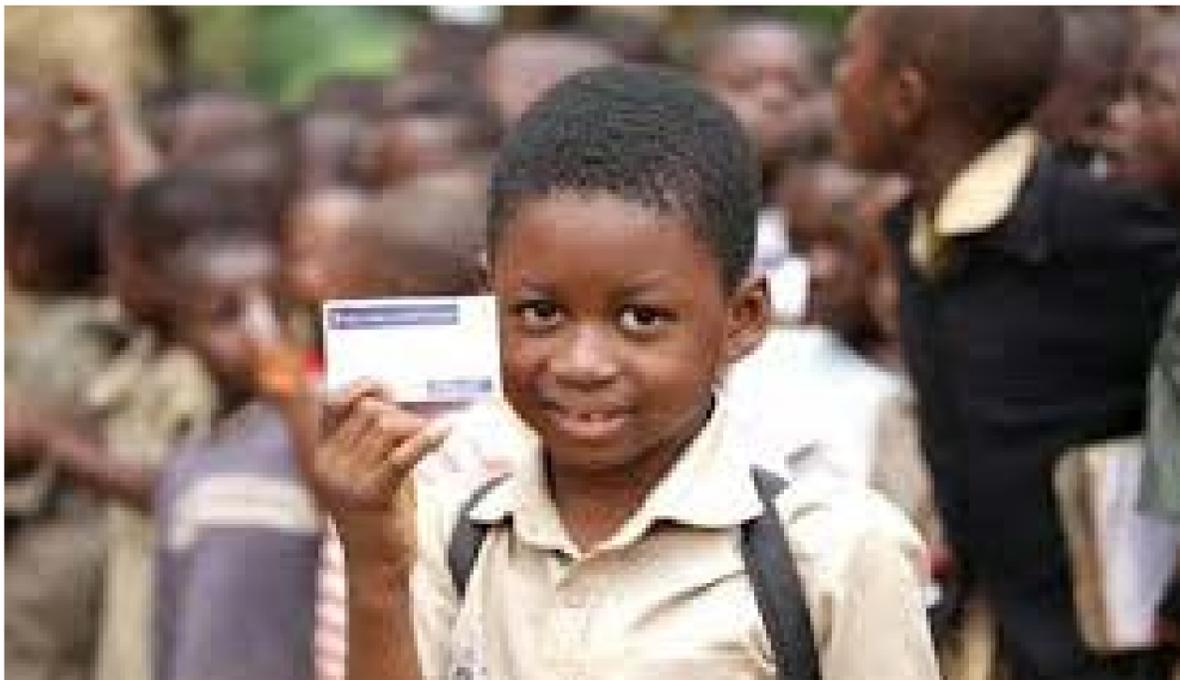
Des années plus tard

Plusieurs de ses travaux ont été achevés avec succès. Le projet a soutenu le renforcement des capacités de production d'électricité, notamment par le biais de l'installation de nouvelles centrales électriques et de la modernisation des infrastructures existantes.

Il a participé à faire adopter davantage les énergies renouvelables, comme le solaire par exemple. Le gouvernement ne s'est pas gouré.

La Rédaction

SCHOOL ASSUR ET SES RÉALISATIONS DANS LA RÉGION DE LA KARA



La région de la Kara compte 985 512 habitants avec ses 7 préfectures, selon le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) réalisé en 2023. Grâce aux efforts du gouvernement, la population jeune est davantage scolarisée ces dernières années. School Assur y a beaucoup contribué.

Le programme de protection sociale en milieu scolaire est lancé depuis 2017 sur initiative du président Faure Gnassingbé. School Assur ambitionne de couvrir d'ici les années suivantes pas moins de 300 000 élèves dans toutes les régions du pays.

À Kara, la vie des élèves a changé

Les bienfaits de School Assur dans la région de la Kara sont immenses, notamment le renforcement de la scolarisation des filles.

Dans de nombreuses communautés, les filles sont plus susceptibles d'être retirées de l'école en raison de problèmes de santé non résolus ou du fardeau financier associé aux soins médicaux. Les préjugés existants n'arrangent rien non plus.

Mais avec School Assur qui fournit un accès facile aux soins de santé, les obstacles liés à la scolarisation des filles sont sautés, ce qui encourage leur participation continue à l'éducation.

Il y a par ailleurs une nette amélioration de l'hygiène et de la santé publique dans la région. School Assur inclut

la sensibilisation à l'hygiène et à la santé publique dans ses actions.

En sensibilisant les élèves et leurs familles à ces questions fondamentales, le programme contribue à améliorer les normes d'hygiène et de santé dans la région de la Kara, ce qui profite à l'ensemble de la communauté.

Plus de 800 000 prises en charge

Depuis 2017 jusqu'au 5 mai dernier, on estime le cumul de prises en charge du programme à 4 553 624 dans toutes les régions, y compris le Grand Lomé.

Seulement dans la région de la Kara, les prises en charge effectuées sont au nombre de 836 607 pour être exact. C'est le troisième plus grand nombre après celui de la région des Plateaux qui trône en tête avec 1 444 372 prises en charge, suivi de celui de la région maritime qui comptabilise 1 179 392 prises en charge au total sur la période susmentionnée.

En termes de prestation, les plus de 4,5 millions de prises en charges sont réparties comme suit : 1 713 102 consultations, 501 262 analyses, 2 239 765 sollicitations de pharmacie, 24 758 hospitalisations et 74 737 chirurgies.

La Rédaction

- T'as vu, Macron n'a plus sa majorité ...

- Bah, ça va faire très plaisir à l'opposition et à Brigitte, tout ça !



SOLO
Citron



Avec TMoney, j'accède à mon compte Orabank

***145*6*1*2#**



TMoney



#nous
sommes
le Togo

Fonctionnalités disponibles :

- Banque vers Mobile
- Mobile vers Banque
- Mini relevé
- Solde compte



Téléchargez
TMoney

Distributeur Officiel IB bank Togo en Mobile Money

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

